



Mise sous tutelle abusive par mes parents à l'âge de 22 ans

Par **Loulou466**, le **01/06/2013** à **16:48**

Bonjour ou bonsoir à tous,

Je viens vous parler d'un problème assez important. Je suis majeure et j'ai 22 ans. Hier, mes parents m'ont forcée à signer l'ouverture d'un compte courant dans leur banque (refus que j'en ouvre un toute seule). J'ai appris que j'étais mise sous tutelle de mon père, c'était marqué "sous administration légale de Mr X". Mon père m'a dit que je n'avais de toutes façons pas le droit de créer un compte à la banque ou quoi que ce soit et que c'est lui qui décidait de tout. Je suis sous le choc et je ne sais pas quelles procédures il faut pour retirer la mise sous tutelle. Je précise que je ne suis frappée d'aucune incapacité que ce soit, ni mentale ni juridique. Par ailleurs je ne sais pas comment mes parents ont pu réussir à me mettre sous tutelle alors qu'il n'y a aucune raison valable si ce n'est pour eux de contrôler mes faits et gestes, et donc ma vie.

Je vous remercie d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter.